LES AJUSTEMENTS OU REGULARISATIONS DES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS

• Objectif(s):

o Traitement comptable des régularisations des charges et des produits.

• Pré-requis :

- o Principes généraux de la comptabilité,
- o Fonctionnement des comptes de charges et de produits.

Modalités :

- o Principes,
- o Exemples nombreux et variés
- o Synthèse.

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. PRINCIPES	4
1.1. Rattachement des charges et des produits à l'exercice en cours	4
1.2. Conséquences.	4
1.2.1. Charges et produits régulièrement comptabilisés	
1.2.2. Charges constatées d'avance.	
1.2.3. Produits constatés d'avance	
1.2.4. Charges à payer	
1.2.5. Produits à recevoir.	
1.2.6. Contrepassation	
Chapitre 2. REGULARISATION DES CHARGES	5
2.1. Exemple 01	5
2.1.1. Enoncé et travail à faire	
2.1.2. Annexe	6
2.1.3. Correction	6
2.2. Exemple 02	
2.2.1. Enoncé et travail à faire	
2.2.2. Annexe	6
2.2.3. Correction	7
2.3. Exemple 03	7
2.3.1. Enoncé et travail à faire	
2.3.2. Annexe	7
2.3.3. Correction	7
2.4. Exemple 04	
2.4.1. Enoncé et travail à faire	8
2.4.2. Annexe	8
2.4.3. Correction	8
2.5. Exemple 05	9
2.5.1. Enoncé et travail à faire	
2.5.2. Annexe	
2.5.3. Correction	
Chapitra 3 RECULARISATION DES PRODUITS	Q

3.1. Exemple 06	9
3.1.1. Enoncé et travail à faire	
3.1.2. Annexe.	
3.1.3. Correction	10
3.2. Exemple 07	
3.2.1. Enoncé et travail à faire	10
3.2.2. Annexe	10
3.2.3. Correction	11
3.3. Exemple 08	11
3.3.1. Enoncé et travail à faire	11
3.3.2. Annexe	
3.3.3. Correction	
3.4. Exemple 09	12
3.4.1. Enoncé et travail à faire	
3.4.2. Annexe.	
3.4.3. Correction	
3.5. Exemple 10	
3.5.1. Enoncé et travail à faire	12
3.5.2. Annexe.	
3.5.3. Correction	
Chapitre 4. REGULARISATION DES REDUCTIONS	
4.1. Exemple 11	13
4.1.1. Enoncé et travail à faire	
4.1.2. Annexe	14
4.1.3. Correction	
4.2. Exemple 12	14
4.2.1. Enoncé et travail à faire	
4.2.2. Annexe.	
4.2.3. Correction	
4.3. Exemple 13	
4.3.1. Enoncé et travail à faire	
4.3.2. Annexe.	
4.3.3. Correction	
Chapitre 5. REGULARISATION DES CHARGES A REPARTIR	16
5.1. Exemple 14	17
5.1.1. Enoncé et travail à faire	17
5.1.2. Annexe.	
5.1.3. Correction	
Chapitre 6. CHARGES DE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES	
6.1. Exemple 15	
6.1.1. Enoncé et travail à faire	18
6.1.2. Annexe	18
6.1.3. Correction	18
6.2. Exemple 16	19
6.2.1. Enoncé et travail à faire	19
6.2.2. Annexe	19
6.2.3. Correction	
Chapitra 7 DEDADTITION DEDIODIQUE DES CUADCES	10
Chapitre 7. REPARTITION PERIODIQUE DES CHARGES	
7.1 Principa	10

7.2. Exemple 17	
7.2.1. Enoncé et travail à faire	
7.2.2. Annexe	20
7.2.3. Correction	20
Chapitre 8. OUVERTURE DES COMPTES AU 01/01/N+1	20
Chapitre 9. SYNTHESE.	21
9.1. Place des comptes dans le bilan	21
9.2. Ajustement des charges	
9.3. Ajustement des produits.	

Chapitre 1. PRINCIPES.

1.1. Rattachement des charges et des produits à l'exercice en cours.

Afin de respecter le *principe d'indépendance*, ou d'autonomie ou de spécialisation des exercices comptables et pour évaluer leur résultat respectif, il est indispensable d'affecter à chacun d'eux, les charges et les produits qui s'y rattachent et uniquement ceux-ci.

Le calcul du résultat comptable de l'exercice en cours de clôture ne tient compte que des produits et des charges correspondant effectivement à l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice considéré.

L'enregistrement des opérations dans les comptes de charges et de produits doit être justifié par un document de base.

Cependant, il arrive de constater un *décalage dans le temps* entre la date de réalisation d'une opération de charge ou de produit et la date de réception ou d'émission du document justificatif et donc d'enregistrement en comptabilité.

1.2. Conséquences.

1.2.1. Charges et produits régulièrement comptabilisés.

Les charges et les produits régulièrement comptabilisés et imputables à l'exercice n'entraîneront aucune régularisation lors des travaux d'inventaire.

1.2.2. Charges constatées d'avance.

Des charges enregistrées au cours de l'exercice qui se termine correspondent à des consommations ultérieures qui interviendront lors de l'exercice suivant.

Il s'agit alors de charges constatées ou comptabilisées d'avance.

Elles doivent donc être *déduites du montant des charges comptabilisées* pendant l'exercice, pour être imputées à l'exercice suivant,

Principe de l'écriture de régularisation en fin d'exercice :

Г	486	Charges constatées d'avance	D		ı
L	6.	Charges par nature (diminution)		С	l

1.2.3. Produits constatés d'avance.

Des *produits perçus ou comptabilisés d'avance* doivent être déduits des produits comptabilisés pendant l'exercice et être rattachés à l'exercice suivant.

Principe de l'écriture de régularisation à la fin de l'exercice :

7.	Produits par nature (diminution)	D		l
487	Produits constatés d'avance	╛	C	l

1.2.4. Charges à payer.

Certaines consommations de l'exercice n'ont pas été comptabilisées car les *factures ne sont pas parvenues des fournisseurs* avant la date de fin de l'exercice.

Elles doivent donc être évaluées et ajoutées aux charges de l'exercice.

Il s'agit donc de charges à payer.

Principe de l'écriture de régularisation :

6.	Charges par nature (augmentation)	D		ı
4.8	Charges à payer		C	ı

1.2.5. Produits à recevoir.

Certains produits imputables à l'exercice n'ont pas été comptabilisés car les factures doivent être établies et adressées aux clients.

Il s'agit de *produits à recevoir* qui doivent donc être ajoutés aux autres produits de l'exercice.

Principe de l'écriture de régularisation :

4.8	Produits à recevoir	D	
7.	Produits par nature (augmentation)		С

1.2.6. Contrepassation.

Ces opérations d'ajustement de charges et de produits sont enregistrées en contrepartie dans des **comptes rattachés à des comptes principaux** (comptes de tiers par exemple).

Tous les comptes de régularisations et les comptes rattachés aux comptes principaux devront être soldés par contrepassation ou extourne :

- soit au début de l'exercice suivant, lors de l'ouverture des comptes,
- soit pendant l'exercice suivant, aux dates d'enregistrement des opérations définitives.

Chapitre 2. REGULARISATION DES CHARGES.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N en tenant compte des informations fournies.

Considérer les opérations soumises à la TVA au taux normal.

2.1. Exemple 01.

2.1.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a reçu et comptabilisé, le **15 décembre 200N**, une facture d'achat de marchandises d'un montant de **1 196 € TTC**

Le 31/12/200N, date de fin d'exercice, les marchandises n'ont toujours pas été réceptionnées. Selon les informations communiquées par le fournisseur, leur livraison devrait certainement être effectuée vers le 15 janvier 200N+1.

Ecriture enregistrée par le comptable le 15 décembre 200N :

	607	Achats de marchandises	1 000,00	I	
	44566	État, TVA déductible sur autres biens et services	196,00		
ı	401	Fournisseurs		1 196,00	

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.1.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses				
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur		
200N			Facture n°		
			Totaux		

2.1.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
31-déc.	486	Charges constatées d'avance	Fournisseur	1 000.00		
200N	607	Achats de marchandises	Facture n°		1 000.00	
	Totaux				1 000.00	

Analyse de la situation :

- Facture reçue du fournisseur et comptabilisée.
- Marchandises non reçues.
- TVA enregistrée et déduite.

Conséquence:

- Annuler la charge pour l'exercice N.
- TVA: rien à faire.

2.2. Exemple 02.

2.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a reçu et réglé, le **1er septembre 200N**, une prime d'assurance couvrant les dommages aux biens pour une période de **12 mois**, d'un montant de **12 000** € (pas de TVA sur les primes d'assurance).

Ecriture enregistrée par le comptable le 1er septembre 200N :

616	Primes d'assurance	12 000,00	
512	Banque		12 000,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.2.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses				
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur		
200N			Police n°		
			Totaux		

2.2.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.	486	Charges constatées d'avance	Fournisseur	8 000.00				
200N	616	Primes d'assurance	Police n°		8 000.00			
		8 000.00	8 000.00					

Analyse de la situation :

L'assurance est payée pour 12 mois : du 01-09-200N au 31-08-200N+1.

200N: 4 mois200 N+1: 8 mois

Huit mois sont donc constatés d'avance (de janvier à août 200N+1) ce qui représente:

12 000,00 x 8/12 = 8 000,00 €

L'exercice 200N supporte bien 4 000,00 € de charges d'assurance.

2.3. Exemple 03.

2.3.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a reçu le **10 décembre 200N** une livraison de marchandises d'un montant hors taxes de **3 000 €**

La facture ne sera adressée par le fournisseur qu'au début du mois de janvier 200N+1.

Aucune écriture n'a été comptabilisée.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.3.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001			Fournisseur Facture non parvenue				
	Totaux						

2.3.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.	607	Achats de marchandises		3 000.00				
200N	44586	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non	Fournisseur					
		parvenues	Facture non parvenue	588.00				
	4081	Fournisseurs - Factures non parvenues			3 588.00			
		3 588.00	3 588.00					

Analyse de la situation :

- Les marchandises sont reçues.
- Il s'agit de charges à payer car la facture correspondante n'est pas parvenue du fournisseur : dette à payer.
- le compte 44586 est un compte d'attente.

2.4. Exemple 04.

2.4.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a utilisé, pendant le mois de **décembre 200N**, les services d'un chauffeur intérimaire d'une entreprise de travail temporaire.

Cette société n'a pas encore adressé la facture qui nous parviendra probablement au début du mois de **janvier 200N+1**.

Nous avons évalué la charge correspondante à un montant de 9 700 € HT

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.4.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001			Fournisseur Facture non parvenue				
	Totaux						

2.4.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.	6211	Personnel intérimaire		9 700.00				
200N	44586	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non	Fournisseur					
		parvenues	Facture non parvenue	1 901.20				
	4081	Fournisseurs - Factures non parvenues			11 601.20			
		11 601.20	11 601.20					

Analyse de la situation :

- La prestation de services a eu lieu.
- Il s'agit d'une charges à payer car la facture correspondante n'est pas parvenue du fournisseur : dette à payer.
- Le compte 44586 est un compte d'attente.

2.5. Exemple 05.

2.5.1. Enoncé et travail à faire.

Le 1er mars 200N, l'entreprise a contracté, auprès de sa banque, un emprunt de 240 000 € au taux d'intérêt de 10 %.

La première annuité vient à échéance le 28 février 200N+1.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.5.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Intérêts courus sur				
2001			emprunt bancaire				

2.5.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	661	Charges d'intérêts	Intérêts courus sur	20 000.00			
200N	1688	Intérêts courus	emprunt bancaire		20 000.00		
	Totaux 20 000.00						

Analyse de la situation :

La part des intérêts imputable à l'exercice 200N constitue des "**Intérêts Courus Non Echus**" (ICNE).

- Intérêts à rattacher à l'exercice 200N : (240 000,00 x 10 %) x 10/12 = 20 000,00 €
- Intérêts à rattacher à l'exercice 200N+1 : (240 000,00 x 10 %) x 2/12 = 4 000,00 €

Chapitre 3. REGULARISATION DES PRODUITS.

3.1. Exemple 06.

3.1.1. Enoncé et travail à faire

Une entreprise a établi et enregistré puis envoyé à un client, le **24 décembre 200N**, une facture de ventes de marchandises d'un montant de **5 980 € TTC**

Le **31 décembre 200N**, les marchandises n'ont toujours pas été envoyées au client. Leur livraison aura certainement lieu vers le **10 janvier N+1**.

Ecriture enregistrée par le comptable le 24 décembre 200N :

411	Clients	5 980,00	
707	Ventes de marchandises		5 000,00
44571	État, TVA collectée		980,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.1.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Date Comptes Intitulés Libellés Débit Crédit						
			Client				
200N			Facture n°				
			Totaux				

3.1.3. Correction

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	707	Ventes de marchandises	Client	5 000.00			
200N	487	Produits constatés d'avance	Facture n°		5 000.00		
	Totaux				5 000.00		

Analyse de la situation :

- Une facture a été envoyée à un client et enregistrée.
- La livraison au client n'a pas été réalisée.
- *Une vente (produit) a été constatée d'avance.*

Remarques:

- Le produit est annulé pour l'exercice N.
- TVA: rien à faire.

3.2. Exemple 07.

3.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a perçu, en banque, le **1er avril 200N**, la redevance pour une durée d'un an, d'un brevet dont elle a concédé l'exploitation à une entreprise et qui s'élève à un montant **de 25 000 € HT** par mois.

Ecriture enregistrée le 1er avril 200N:

Γ	512	Banque	5 980,00	
ı	7511	Redevances pour brevets		5 000,00
L	44571	État, TVA collectée		980,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.2.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Client				
200N			Facture n°				

3.2.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	7511	Redevances pour concessions, brevets, licences,	Client	75 000.00			
200N	487	Produits constatés d'avance	Facture n°		75 000.00		
		75 000.00	75 000.00				

Analyse de la situation :

- *Montant de la redevance = 300 000,00 €*
- Part rattachée à l'exercice 200N : 300 000,00 x 9/12 = 225 000,00 €
- Part rattachée à l'exercice 200N+1 : 300 000,00 x 3/12 = 75 000,00 €

Remarques:

- *La redevance est encaissée pour un an : du 01-04-200N au 31-03-200N+1.*
- *Un produit est perçu d'avance pour 3 mois : de janvier à mars 200N+1.*

3.3. Exemple 08.

3.3.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a livré des marchandises à un industriel le 12 décembre 200N, pour un montant évalué à 7 400 € HT.

La facture n'est pas établie à la date de fin d'exercice et sera adressée au client à la fin du mois de janvier prochain.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.3.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001/1			Client Facture à établir				
	Totaux						

3.3.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.	4181	Clients - Factures à établir	Client	7 400.00				
200N	707	Ventes de marchandises		1 450.40				
	44587	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	Facture à établir		8 850.40			
	Totaux				8 850.40			

Analyse de la situation :

- Les marchandises sont livrées au client.
- La facture n'est pas établie à la date de fin d'exercice : facture de DOIT à établir.

3.4. Exemple 09.

3.4.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a effectué le **18 décembre 200N**, à titre exceptionnel, une opération de courtage commercial.

La note de commissions qui s'élèvera à 3 500 € HT, ne sera établie et adressée au client que courant janvier 200N+1.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.4.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
20011			Client Facture à établir				
	Totaux						

3.4.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.	4687	Produits à recevoir	Client	4 186.00				
200N	7082	Commissions et courtages	Client Facture à établir		3 500.00			
	44587	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir			686.00			
	Totaux			4 186.00	4 186.00			

Analyse de la situation :

- L'opération de courtage a été réalisée (produit annexe).
- La facture n'a pas été établie.
- Un produit doit être reçu d'un tiers (débiteur divers).

3.5. Exemple 10.

3.5.1. Enoncé et travail à faire.

Le 2 mai 200N, une entreprise a accordé un prêt de 150 000 €à un débiteur divers au taux de 12 %. L'échéance de la première annuité est fixée au 30 avril 200N+1.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.5.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Intérêts courus non				
200N			échus sur prêt				
			Totaux				

3.5.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	27488	Intérêts courus sur autres prêts	Intérêts courus non	12 000.00			
2001	7626	Revenus des prêts	échus sur prêt		12 000.00		
		12 000.00	12 000.00				

Analyse de la situation :

- Montant des intérêts : 150 000,00 x 12 % = 18 000,00 €.
- Intérêts à rattacher à l'exercice 200N : 18 000,00 x 8/12 = 12 000,00 €.
- Intérêts à rattacher à l'exercice 200N+1 : 18 000,00 x 4/12 = 6 000,00 €.

Chapitre 4. REGULARISATION DES REDUCTIONS.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N en tenant compte des informations fournies.

Considérer les opérations soumises à la TVA au taux normal.

4.1. Exemple 11.

4.1.1. Enoncé et travail à faire.

Un fournisseur nous a accordé un **rabais de 15 % s**ur une livraison de marchandises non conformes à notre commande.

La facture datée du 22 décembre 200N, indique un net à payer de 142 320 € TTC Elle a été comptabilisée le 24 décembre 200N.

L'avoir correspondant au rabais ne nous est toujours pas parvenu le 31 décembre 200N.

Ecriture du 24 décembre 200N:

607	Achats de marchandises	118 997,00	
44566	État, TVA déductible sur autres biens et services	23 323,00	
401	Fournisseurs		142 320,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.1.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001			Fournisseur Facture d'avoir non parvenue				
	Totaux						

4.1.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
31-déc.		Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	Fournisseur	21 348.06				
200N	l	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de marchandises Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non	Facture d'avoir non parvenue		17 849.55			
		parvenues			3 498.51			
	Totaux				21 348.06			

Analyse de la situation :

- Réduction à obtenir d'un fournisseur.
- Facture d'avoir non reçue.
- Montant du rabais : 118 997,00 x 15 % = 17 849,55 € HT.

4.2. Exemple 12.

4.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise doit accorder à l'un de ses clients, une **remise de 10 %** sur une vente de marchandises réalisée le **5 décembre 200N** d'un montant de **112 000 € HT**.

L'avoir ne sera envoyé au client que le 15 janvier 200N+1.

Ecriture comptabilisée le **05 décembre 200N** :

411	Clients	133 952,00	
707	Ventes de marchandises		112 000,00
44571	Etat, TVA collectée		21 952,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.2.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001			Client Facture d'avoir non établie				
	Totaux						

4.2.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
	7097	Rabais, remises et ristournes accordés par					
31-déc.		l'entreprise sur ventes de marchandises	Client	11 200.00			
200N	44587	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	Facture d'avoir non	2 195.20			
	4198	Rabais, remises, ristournes à accorder et autres	établie				
		avoirs à établir			13 395.20		
	Totaux			13 395.20	13 395.20		

Analyse de la situation :

- Réduction à accorder à un client.
- Facture d'avoir à établir.
- Montant de la remise : 112 000,00 x 10 % = 11 200,00 € HT.

4.3. Exemple 13.

4.3.1. Enoncé et travail à faire.

A la fin de chaque exercice, le comptable doit évaluer les ristournes à accorder aux clients selon le chiffre d'affaires réalisé avec chacun d'eux.

Rappel : La ristourne est une réduction commerciale calculée par tranche de chiffre d'affaires HT sur laquelle on applique un taux de réduction progressif.

Ainsi, pour un client, le cumul des factures TTC au **31 décembre 200N** s'élève à un **35 880 €**(TVA au taux normal).

Le barème de calcul des ristournes est le suivant :

Tranches de chiffre d'affaires	%
De 0 à 5 000 €	2
De 5 000 à 10 000 €	3
De 10 000 à 15 000 €	4
De 15 000 à 20 000 €	5
Au-delà de 20 000 €	6

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Tableau de calcul des ristournes - Bordereau de saisie - OD.

Calculer le montant de la ristourne à laquelle a droit le client et comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.3.2. Annexe.

Chiffre d'affaires HT :						
Tranches de chiffre d'affaires	%	Base	Montant			
De 0,00 € à 5 000,00 €	2					
De 5 000,00 € à 10 000,00 €	3					
De 10 000,00 € à 15 000,00 €	4					
De 15 000,00 € à 20 000,00 €	5					
Au-delà de 20 000,00 €	6					
TVA						
	Avoir	net TTC				

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
2001/1			Client Facture d'avoir non établie			
	Totaux					

4.3.3. Correction.

Chiffre d'affaires HT : 30 000.00 €					
Tranches de chiffre d'affaires	%	Base	Montant		
De 0,00 € à 5 000,00 €	2	5 000.00	100.00		
De 5 000,00 € à 10 000,00 €	3	5 000.00	150.00		
De 10 000,00 € à 15 000,00 €	4	5 000.00	200.00		
De 15 000,00 € à 20 000,00 €	5	5 000.00	250.00		
Au-delà de 20 000,00 €	6	10 000.00	600.00		
	Total 1	hors taxes	1 300.00		
	TVA		254.80		
	Avoir	net TTC	1 554.80		

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc. 200N		Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise sur ventes de marchandises Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir Clients	Client Facture d'avoir non établie	1 300.00 254.80	1 554.80		
	Totaux			1 554.80	1 554.80		

Chapitre 5. REGULARISATION DES CHARGES A REPARTIR.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N en tenant compte des informations fournies.

5.1. Exemple 14.

5.1.1. Enoncé et travail à faire.

Au cours de l'exercice 200N, une société a émis un emprunt par l'intermédiaire d'un établissement financier.

Le 15 mars 200N, elle a payé et comptabilisé divers frais et commissions bancaires :

ſ	6272	Commissions et frais sur émissions d'emprunts	9 000,00	
١	44566	État, TVA déductible sur autres biens et services	1 764,00	
ı	512	Banque		10 764,00

Il est décidé de les transférer en charges à répartir afin de les étaler par fractions égales sur la durée de l'emprunt soit 6 exercices, à partir du 31/12/200N.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

5.1.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Transfert de la totalité				
200N			de la charge HT				
2001/1			Amortissement de la charge à répartir				
	Totaux						

5.1.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	Transfert de la totalité	9 000.00			
200N	791	Transferts de charges d'exploitation	de la charge HT		9 000.00		
	6812	Dotations aux amortissements des charges	Amortissement de la				
31-déc.		d'exploitation à répartir	charge à répartir	1 500.00			
200N	481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	charge a reparm		1 500.00		
	Totaux				10 500.00		

Remarque:

- *Dotations identiques en* 200N+1, 200N+2, 200N+3, 200N+4 et 200N+5.
- La totalité de la charge HT est transférée.
- Il s'agit de la technique de l'amortissement direct qui consiste à utiliser le compte 481 à la fois pour le montant de la charge transférée et pour l'amortissement.
- Sous-compte utilisable : 4816- Frais d'émission des emprunts.

Chapitre 6. CHARGES DE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N en tenant compte des informations fournies.

6.1. Exemple 15.

6.1.1. Enoncé et travail à faire.

La période légale de calcul des **congés payés** (ou période de référence) s'étend du **1er juin 200N** au **31 mai 200N+1**.

Au 31 décembre 200N, date de fin d'exercice, les salariés ont acquis pendant 7 mois des droits à congés payés sur la base de 2,5 jours de congés par mois.

Cela se traduit pour l'entreprise par une charge (**indemnités de congés payés**) qui doit être incluse dans celles de l'exercice qui se termine.

Cependant, la dette correspondante ne sera payée au personnel qu'au cours de l'exercice suivant.

Montant des indemnités pour congés payés évaluées au titre de 200N-1 : 100 000 €

Montant des **charges sociales** sur indemnités de congés payés de 200N-1 : **45 000 €**

Montant des charges fiscales sur ces indemnités : 5 000 €

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

6.1.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Dette provisionnée				
200N			pour congés à payer				
20011			Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Totaux						

6.1.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	6412	Congés payés	Dette provisionnée	100 000.00			
2001/1	4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	pour congés à payer		100 000.00		
31-déc.	645	Charges de Sécurité sociale et de prévoyance		45 000.00			
2001	631	Impôts, taxes et versements assimilés sur	Charges sociales et				
		rémunérations (administration des impôts)	fiscales sur congés à	5 000.00			
	4382	Charges sociales sur congés à payer	payer		45 000.00		
	4482	Charges fiscales sur congés à payer			5 000.00		
		150 000.00	150 000.00				

6.2. Exemple 16.

6.2.1. Enoncé et travail à faire.

La Contribution Sociale de Solidarité doit être versée par les sociétés dont le CAHT est supérieur à 762 245 €, au plus tard le 15 juin 200N+1.

Recouvrée par l'**ORGANIC**, la contribution sociale de solidarité due au titre de l'année 200N+1 est calculée sur le chiffre d'affaires HT de l'année 200N par application du taux de 0,13 %.

Chiffre d'affaires HT de N : 800 000 €

Montant de la C S S à verser : 800 000 x 0,13 % = **1 040 €**

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

6.2.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001/1			Contribution Sociale de Solidarité à payer				
	Totaux						

6.2.3. Correction.

	Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
	6371	Construction sociale de solidarité à la charge des	Contribution Sociale de			
31-déc.		sociétés	Solidarité à payer	1 040.00		
200N	4386	Autres charges à payer	Solidante a payer		1 040.00	
	Totaux				1 040.00	

Chapitre 7. REPARTITION PERIODIQUE DES CHARGES.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N en tenant compte des informations fournies.

7.1. Principe.

Cette technique de répartition des charges ou système de l'abonnement des charges est utilisée dans les entreprises qui font apparaître un résultat mensuel.

La même technique peut être utilisée pour les produits (loyers).

7.2. Exemple 17.

7.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une prime d'assurance annuelle d'un montant de 12 000 €a été réglée le 2 janvier 200N.

En vue de l'établissement de situations mensuelles, **on désire abonner cette charge mois par mois pour un montant de 1 000 €**

Ecriture enregistrée le 2 janvier 200N:

616	Primes d'assurance	12 000,00	
512	Banque		12 000,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.

Comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

7.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Transfert de la prime		
200N			pour répartition		
			Mensualisation de la		
200N			prime d'assurance		
	Totaux				

7.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
2-janv.	4886	Compte de répartition périodique des charges	Transfert de la prime	11 000.00	
200N	616	Primes d'assurance	pour répartition		11 000.00
2-janv.	616	Primes d'assurance	Mensualisation de la	1 000.00	
200N	4886	Compte de répartition périodique des charges	prime d'assurance		1 000.00
	Totaux				12 000.00

<u>Remarque</u> : la seconde écriture sera comptabilisée chaque mois pendant 11 mois à compter de février.

Chapitre 8. OUVERTURE DES COMPTES AU 01/01/N+1.

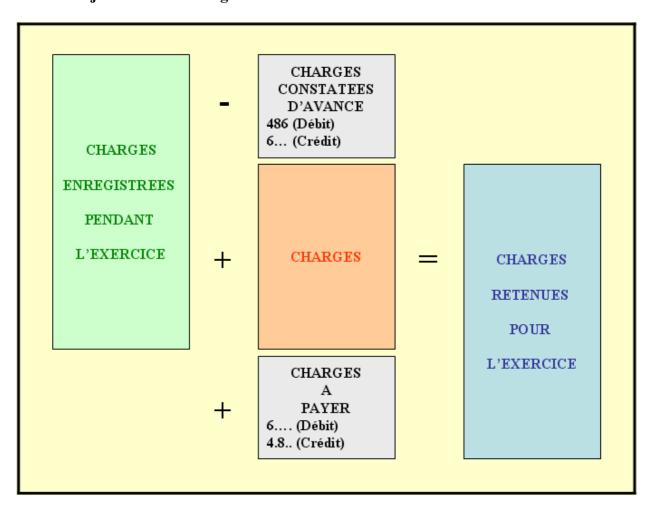
A l'ouverture des comptes de l'exercice suivant (N+1), il est nécessaire de **contrepasser ou d'extourner** les écritures relatives aux différentes régularisations comptabilisées lors des travaux comptables à la fin de l'exercice N.

Chapitre 9. SYNTHESE.

9.1. Place des comptes dans le bilan.

	BILAN					
	ACTIF		PASSIF			
	Comptes rattachés aux comptes principaux		Comptes rattachés aux comptes principaux			
27488	Intérêts courus sur prêts	1688	Intérêts courus sur emprunts			
2768	Intérêts courus sur autres immobilisations					
	financières					
4098	Fournisseurs - RRR à obtenir	408	Fournisseurs - Factures non parvenues			
		4088	Fournisseurs - Intérêts courus			
4181	Clients - Factures à établir	4198	Clients - RRR à accorder			
4188	Clients - Intérêts courus					
4287	Personnel - Produits à recevoir	4286	Personnel			
4387	Organismes sociaux - Produits à recevoir	4386	Organismes sociaux - Charges à payer			
4487	Etat - Produits à recevoir	4486	Etat - Charges à payer			
4687	Débiteurs divers - Produits à recevoir	4686	Créditeurs divers - Charges à payer			
5088	Intérêts courus					
5187	Intérêts à recevoir	5186	Intérêts à payer			
	Comptes de régularisation ACTIF		Comptes de régularisation PASSIF			
481	Charges à répartir					
486	Charges constatées d'avance	487	Produits constatés d'avance			
488	Compte de répartition périodique					

9.2. Ajustement des charges.



9.3. Ajustement des produits.

